

# Nouvelles du C.A.

Volume 5, no 1 (No 340, 27 février 2008)

## **Nouveau profil Environnement au programme de Sciences de la nature**

Le conseil d'administration autorise l'implantation d'un profil Environnement en Sciences de la nature. Conçu pour répondre à l'intérêt marqué des étudiants pour les enjeux environnementaux, ce profil innovateur permettra aux élèves de développer une sensibilité aux grandes questions environnementales, en plus d'offrir l'ensemble de la formation de base du programme de science de la nature. Le profil admettra 30 étudiants à l'automne 2008 et sa viabilité sera évaluée après deux années d'expérimentation.

## **Nouveau parcours Double DEC Histoire et civilisation et Arts et Lettres (option Langues)**

Idée d'abord évoquée par les étudiants, un nouveau parcours verra le jour dès l'automne prochain dans le but de jumeler les deux programmes très complémentaires que sont Histoire et civilisation et Arts et lettres (option Langues). D'une durée de trois ans, les élèves qui suivront ce cheminement obtiendront deux diplômes d'études collégiales au terme d'une formation riche et complète qui les outillera adéquatement pour entreprendre des études universitaires.

## **Révision des grilles de programme**

Tel que recommandé par la Commission des études, des modifications ont été apportées aux grilles des programmes suivants:

- Soins infirmiers
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'éducation à l'enfance (DEC intensif)
- Techniques d'éducation spécialisée
- Arts plastiques
- Techniques de design industriel
- Automatismes et informatique industriels

Il faut savoir que les grilles peuvent être modifiées principalement dans le but d'assurer un meilleur équilibre de la charge de travail de l'élève, pour modifier la séquence de certains apprentissages ou encore pour introduire les changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## **Révision du programme de Photographie**

Au terme des consultations usuelles, le cahier de programme par compétences a été adopté par le conseil d'administration. Cette révision s'achève après dix ans de travail concerté entre le personnel de la Direction des études et l'équipe d'enseignants du programme de photographie.

### **Politique environnementale**

Fruit du travail du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) et objet d'une vaste consultation auprès de toute la communauté collégiale, le projet de Politique environnementale du cégep du Vieux Montréal a été adopté par le conseil d'administration. Le Collège veut ainsi démontrer son engagement face à la protection de l'environnement et se doter d'un cadre de référence pour baliser les actions qui seront entreprises dans un principe d'amélioration continue de la qualité de l'environnement.

Cette politique guide les interventions, notamment dans les champs suivants :

- Éducation relative à l'environnement;
- Sensibilisation et communication environnementales;
- Directives d'achat;
- Gestion écologique de la consommation d'énergie;
- Gestion écologique de l'eau;
- Gestion écologique des matières résiduelles;
- Gestion écologique des matières dangereuses, des déchets dangereux et des produits d'entretien;
- Qualité de l'air;
- Gestion écologique des espaces verts;
- Gestion écologique du transport.

Certifié *Cégep vert du Québec* depuis 2007, le Cégep devait se pourvoir d'une telle politique pour maintenir sa certification. Rappelons que *Cégep vert du Québec* se veut une invitation à l'instauration d'une culture de gestion environnementale et à l'intégration des valeurs environnementales dans l'enseignement.

La politique complète sur :

[www.cvm.qc.ca/cegep/reglesPolitiques/Documents/Politique\\_environnementale.pdf](http://www.cvm.qc.ca/cegep/reglesPolitiques/Documents/Politique_environnementale.pdf)

### **Maison du prêt d'honneur et modalités de remboursement**

L'acte de vente de la Maison du Prêt d'Honneur ayant été signé le 23 janvier dernier, les membres du conseil d'administration ont adopté une résolution sur les conditions de remboursement de la dette restante après la vente de l'immeuble. Une entente conclue avec le MELS permet au Collège de préserver sa mission fondamentale et de minimiser les effets négatifs sur son développement.

Communiqué

[www.cvm.qc.ca/cegep/publications/communiques/Documents/vente\\_prethonneur.pdf](http://www.cvm.qc.ca/cegep/publications/communiques/Documents/vente_prethonneur.pdf)

### **Modifications au règlement sur l'admission des étudiants au Cégep**

Conformément au Règlement sur le Régime des Études Collégiales (RREC), des modifications ont été apportées au *Règlement d'admission des étudiants au Cégep du Vieux Montréal*.

Le règlement complet sur :

[www.cvm.qc.ca/formationreg/admission/reglement/Documents/Reglement\\_admission\\_etudiants.pdf](http://www.cvm.qc.ca/formationreg/admission/reglement/Documents/Reglement_admission_etudiants.pdf)

### **Révision du budget de fonctionnement**

Comme c'est le cas à chaque mois de janvier, une opération de révision budgétaire vise à faire le point quant à l'état des dépenses et revenus. Ainsi, malgré un déficit anticipé de 72 030\$, l'équilibre budgétaire au 30 juin 2008 sur le budget total de fonctionnement devrait être atteint si les efforts de contrôle et de compression se poursuivent.

### **Dépenses par anticipation au budget MAOB**

Pour permettre au Cégep de planifier les besoins, acquérir et installer l'équipement informatique et le mobilier en prévision de l'automne 2008, la direction générale est mandatée pour autoriser des dépenses par anticipation pour un montant maximal de 350 000\$.

Ce montant représente 20% du budget MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage, Bibliothèque) qui doit être approuvé en juin prochain. L'autorisation de dépenses par anticipation à ce budget est une pratique annuelle connue au Collège.

### **Sanction des études**

Une demande de certification a été transmise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue de décerner un diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants qui ont atteint l'ensemble des exigences de leur programme.

Le conseil d'administration autorise également l'octroi d'une attestation d'études collégiales (AEC) aux étudiants qui ont atteint les objectifs du programme auquel ils sont admis.

Selon les statistiques cumulées, à l'automne 2007, le Cégep avait décerné 46 492 diplômes d'études collégiales depuis 1970 et 6 482 diplômes d'attestations d'études collégiales depuis 1975.

### **Prochaine réunion**

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 30 avril prochain.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications  
et des affaires corporatives*